

FICHE INFO PATIENT



FICHE CRÉÉE EN : AVANT 2012
DERNIERE MISE A JOUR : NOVEMBRE 2018

FICHE REMISE LE/...../.....

PAR DR

Madame, Monsieur,

Cette fiche, rédigée par l'Association Française d'Urologie est un document destiné à vous aider à mieux comprendre les informations qui vous ont été expliquées par votre urologue à propos de votre maladie et des choix thérapeutiques que vous avez faits ensemble.

En aucune manière ce document ne peut remplacer la relation que vous avez avec votre urologue. Il est indispensable en cas d'incompréhension ou de question supplémentaire que vous le revoyiez pour avoir des éclaircissements.

Vous sont exposées ici les raisons de l'acte qui va être réalisé, son déroulement et les suites habituelles, les bénéfices et les risques connus même les complications rares.

Prenez le temps de lire ce document éventuellement avec vos proches ou votre médecin traitant, revoyez votre urologue si nécessaire. Ne vous faites pas opérer s'il persiste des doutes ou des interrogations.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site : www.urologie-santé.fr

CHIRURGIE COELIOSCOPIQUE ROBOT-ASSISTÉE

Votre urologue se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Votre urologue vous a proposé d'être opéré(e) par voie coelioscopique robot-assistée.

— PRINCIPE DE L'INTERVENTION

La coelioscopie ne modifie pas le principe de l'intervention, mais l'accès au site opératoire qui se fait en introduisant les instruments et la

caméra à l'intérieur du corps. Toutefois le chirurgien tient et manie les instruments. L'assistance robotique permet au chirurgien de s'affranchir de cette tâche puisque les instruments sont tenus par le robot. Le chirurgien est assis à une console et manie les instruments grâce à des joysticks et des pédales. L'assistance robotique permet au chirurgien de faciliter son geste opératoire par un gain en :

- Qualité de vision

Caméra stéréoscopique permettant une vision tridimensionnelle donc une vue des reliefs et des volumes.

- Précision

Instruments fins et très maniables avec 7 degrés de liberté, reproduisant les possibilités de mouvements du poignet et de rotation de la main.

- Confort

Le chirurgien est assis, les bras reposant sur des supports en position de fonction

TECHNIQUE OPÉRATOIRE

L'abdomen (ou l'espace de travail en dehors de l'abdomen selon l'intervention réalisée) est d'abord gonflé par du gaz carbonique (dioxyde de carbone ou CO₂). L'accès coelioscopique robot-assisté repose sur la mise en place à travers la paroi de l'abdomen de tubes appelés trocarts. Le gaz carbonique utilisé est réabsorbé et dilué dans le sang, puis éliminé naturellement par la respiration.

Après mise en place des trocarts sous contrôle de la caméra, le robot est avancé stérilement jusqu'au champ opératoire et les bras du robot sont arrimés aux instruments et à la caméra 3D introduits dans les trocarts.

Selon le type de robot utilisé et selon l'intervention prévue, il est mis en place trois à quatre trocarts dirigés par le robot, et un à deux trocarts pour l'aide opératoire (aspirateur, clips chirurgicaux, introduction des fils de sutures) qui se tient à proximité immédiate du patient.

Une fois l'acte chirurgical réalisé, les bras du robot sont désarrimés, les trocarts sont retirés sous contrôle de la vue (caméra). S'il y a lieu, la

pièce opératoire est extraite dans un sac étanche qui peut nécessiter une incision spécifique. Un drain peut être laissé en place par un des orifices de trocarts. Les incisions de la paroi sont alors fermées par des fils résorbables, et les orifices cutanés par des fils ou des agrafes.

RISQUES ET COMPLICATIONS

Dans la majorité des cas, l'intervention qui vous est proposée se déroule sans complication. Cependant, tout acte chirurgical comporte un certain nombre de risques et complications décrits ci-dessous.

Certaines complications sont liées à votre état général.

Toute intervention chirurgicale nécessite une anesthésie, qu'elle soit loco-régionale ou générale, qui comporte des risques. Elles vous seront expliquées lors de la consultation pré-opératoire avec le médecin anesthésiste.

D'autres complications directement en relation avec l'intervention sont rares, mais possibles.

LES COMPLICATIONS COMMUNES À TOUTE CHIRURGIE SONT :

- Infection locale, généralisée
- Le saignement avec hématome possible et parfois transfusion
- Phlébite et embolie pulmonaire
- Allergie

LES COMPLICATIONS SPÉCIFIQUES À L'INTERVENTION SONT PAR ORDRE DE FRÉQUENCE :

- Blessure d'un organe de voisinage (plaie de vaisseaux sanguins, d'organes adjacents, nerfs de proximité) lors de la mise en place des trocarts.
- Troubles respiratoires ou cardiaques liés à une intolérance au gaz.
- Embolie gazeuse par diffusion du gaz dans la circulation veineuse.
- Hernie ou incarceration d'une anse intestinale dans un orifice de trocart.

Le chirurgien peut décider de changer la voie d'abord (au profit d'une coelioscopie ou d'une chirurgie ouverte) en cas de dysfonctionnement

du robot ou si une complication le nécessite.

Il est rappelé que toute intervention chirurgicale comporte un certain nombre de risques y compris vitaux, tenant à des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles. Certaines de ces complications sont de survenue exceptionnelle (plaies des vaisseaux, des nerfs et de l'appareil digestif) et peuvent parfois ne pas être guérissables. Au cours de cette intervention, le chirurgien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des actes complémentaires ou différents de ceux initialement prévus, voire une interruption du protocole prévu. Toute chirurgie nécessite une mise au repos et une diminution des activités physique. Il est indispensable de vous mettre au repos et de ne reprendre vos activités qu'après accord de votre chirurgien.

EN CAS D'URGENCE,
votre urologue vous donnera la conduite à tenir.

En cas de difficulté à le joindre,
faites le 15.

Fumer augmente le risque de complications chirurgicales de toute chirurgie, en particulier risque infectieux (X3) et difficulté de cicatrisation (X5). Arrêter de fumer 6 à 8 semaines avant l'intervention diminue significativement ces risques. De même, Il est expressément recommandé de ne pas recommencer à fumer durant la période de convalescence.

↘ Si vous fumez, parlez-en à votre médecin, votre chirurgien et votre anesthésiste ou appelez la ligne

Tabac-Info-Service au 3989

ou par internet :

tabac-info-Service.fr,

pour vous aider à arrêter.

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

DOCUMENT DE CONSENTEMENT AUX SOINS

Dans le respect du code de santé publique (Article R.4127-36), je, soussigné (e) Monsieur, Madame, reconnaît avoir été informé (e) par le Dr en date du/...../....., à propos de l'intervention qu'il me propose : **intervention par voie laparoscopique robot-assistée.**

J'ai bien pris connaissance de ce document et j'ai pu interroger le Dr qui a répondu à toutes mes interrogations et qui m'a rappelé que je pouvais jusqu'au dernier moment annuler l'intervention.

Ce document est important. Il est indispensable de le communiquer avant l'intervention. En son absence, votre intervention sera annulée ou décalée.

Fait à

Le/...../.....

En 2 exemplaires,

Signature

Cette fiche a été rédigée par l'Association Française d'Urologie pour vous accompagner. Elle ne doit pas être modifiée. Vous pouvez retrouver le document original et des documents d'information plus exhaustifs sur le site urologie-santé.fr
L'Association Française d'Urologie ne peut être tenue responsable en ce qui concerne les conséquences dommageables éventuelles pouvant résulter de l'exploitation des données extraites des documents sans son accord.

PERSONNE DE CONFIANCE

Madame, Monsieur,

En application de la loi du 4 mars 2002, dite « loi Kouchner » sur le droit des patients, il nous est demandé d'améliorer leur environnement proche lors de leur prise en charge.

En plus du consentement éclairé qui décrit l'indication et les risques de l'intervention que vous allez prochainement avoir, nous vous prions de trouver ci-joint une fiche de désignation d'une personne de confiance.

Cette désignation a pour objectif, si nécessaire, d'associer un proche aux choix thérapeutiques que pourraient être amenés à faire les médecins qui vous prendront en charge lors de votre séjour. C'est une assurance, pour vous, qu'un proche soit toujours associé au projet de soin qui vous sera proposé.

Elle participera aux prises de décisions de l'équipe médicale si votre état de santé ne vous permet pas de répondre aux choix thérapeutiques.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir consciencieusement ce document et de le remettre à l'équipe soignante dès votre arrivée.

JE NE SOUHAITE PAS DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

À

le/...../.....

Signature

JE SOUHAITE DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

Cette personne est :

Nom : Prénom :

Lien (époux, épouse, enfant, ami, médecin....) :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Adresse :

.....

J'ai été informé(e) que cette désignation vaut pour toute la durée de mon hospitalisation. Je peux révoquer cette désignation à tout moment et dans ce cas, je m'engage à en informer par écrit l'établissement en remplissant une nouvelle fiche de désignation.

Date de confiance :

...../...../.....

Signature

Signature de la personne